



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

La confession selon le bon Père de Montfort...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

La vie et les œuvres de saint Louis-Marie de Montfort comportent de précieux conseils pour faire une bonne confession¹. Voici un résumé de l'enseignement du saint sur la pratique du sacrement que l'on appelle la *seconde planche de salut*.

Avant la confession, il est bon pour le pénitent de « *produire trois actes : 1° de renoncement à soi-même et à l'esprit malin, 2° de donation et d'union à Jésus-Christ, 3° d'invocation du secours de la Sainte Vierge* ».

L'examen de conscience doit porter « *1° sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. 2° sur les 7 péchés capitaux, sur les sacrements de pénitence, d'eucharistie et de mariage reçus. 3° sur les devoirs de son état* ». Le pénitent doit aussi s'examiner sur les devoirs liés à l'accusation de certains péchés : les mauvaises habitudes, les occasions de pécher, les restitutions à faire et les réconciliations à prévoir.

Pour s'exciter à la contrition, le pénitent devra se représenter : « *1° l'injure qu'il a faite à Dieu infiniment saint et terrible. 2° son ingratitude et ses outrages envers Notre-Seigneur. 3° la joie qu'il a donnée au démon et sa servitude envers lui. 4° la perte qu'il a faite de ses mérites, de la grâce du baptême et du paradis. 5° le péril où il est de tomber dans l'enfer. 6° la bonté et la patience de Dieu envers lui. Il n'a pas permis [qu'il meure avant la confession], il l'a conservé [en vie pour qu'il ait le temps de se confesser]... Il l'a amené ici [au confessionnal], Il lui tend les bras pour [l'accueillir dans son pardon]. Tandis qu'il punit dans les enfers tant de misérables...* »².

Pour former le ferme propos, le pénitent doit prendre les remèdes pour se corriger : « *1° fuite des occasions ou compagnies, 2° confession et communion fréquentes³, 3° prière du soir et matin, examens [de conscience] et rénovation des*

promesses du baptême ou oraison mentale, 4° dévotion à la T. S. Vierge, 5° lecture de bons livres, 6° retraite spirituelle ».

A la fin de la préparation à la confession, le pénitent pourra déjà « *produire un acte de contrition* » et « *renouveler les promesses du baptême* ».

Pour choisir son confesseur, le pénitent doit veiller à ne pas faire comme les mondains qui « *cherchent le confesseur le moins scrupuleux (c'est ainsi qu'ils nomment les confesseurs relâchés qui ne font pas leur devoir), afin d'avoir de lui, à bon marché, la paix dans leur vie molle et efféminée et l'indulgence plénière de tous leurs péchés* »⁴.

Juste avant de se confesser, pour ne pas faire une confession sacrilège, il est bon que le pénitent se rappelle la technique du diable : « *Le démon ôte la honte au pécheur lorsqu'il pêche et la lui rend quand il va à confesse.* »⁵ Qu'il se rappelle aussi cette phrase de saint Augustin : « *Ouvre ta bouche au prêtre, et le ciel s'ouvrira pour toi.* »⁶

Durant la confession, pour dissiper toute appréhension et tout trouble, le pénitent doit se rappeler que le confesseur fait office « *1° de père, 2° de maître, 3° de juge, 4° de docteur, 5° de médecin, 6° de dispensateur des mystères du Christ, 7° enfin [de nouveau, n.d.l.r.] de père* »⁷.

Après la confession, le pénitent devra aller auprès de la statue de Notre-Dame, pour « *remercier la Très Sainte Vierge et lui remettre entre les mains la grâce reçue, et par la Très Sainte Vierge remercier Notre Seigneur et se donner tout à lui* »⁸.

Voilà l'enseignement du Père de Montfort sur un sacrement que tous les vrais dévots doivent aimer et recevoir fréquemment. ✎

Abbé Guy Castelain+

¹ Voir : *Le Livre des sermons* [LS] sur la confession, n°s 202 à 210. *Documents et recherches*, tome VI, Centre international montfortain, Rome, 1983.

² *Méthode du sacrement de pénitence* [MP], *Œuvres complètes*, Le Seuil, 1966 [OC], p. 1755-1760. *Idem* pour toutes les citations sans références.

³ *Lettre aux habitants de Montbernage* [LHM], n° 2, OC, p. 809.

⁴ *L'Amour de la Sagesse éternelle* [ASE], n° 81.

⁵ Histoire du saint solitaire en LS 206 ; saint Jean Chrysostome en LS 208 ; histoire de saint Antoine de Padoue en LS 210.

⁶ LS 203.

⁷ MP, OC, p. 1755. Il n'y a pas d'erreur sur ce retour au premier office : Montfort veut que le confesseur termine par là où il a commencé.

⁸ MP, OC, p. 1760.



Les lectures du bon Père de Montfort



Durant sa formation ecclésiastique à Paris saint Louis-Marie Grignion de Montfort a connu la maladie en raison des « *fatigues et privations qui finirent un jour par ébranler sa robuste santé* ». Le séminariste a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu. Après sa guérison, on lui accorda une période de convalescence durant laquelle il a occupé son temps à lire et prier. Monsieur Blain, son ami, raconte que « *La providence lui mit entre les mains les Lettres du Père Surin, qui firent de grandes impressions, surtout la première, où est rapportée la vertu admirable du jeune garçon que ce saint jésuite rencontra dans le carrosse de Rouen à Paris.* » Le Père Le Crom (Clovis, 2003, pp. 88, 90 et 611) commente ce fait en précisant que Montfort a dû « *goûter profondément les Lettres spirituelles du Père Surin* ».

Les écrits de Montfort s'en ressentent et il suffit de les méditer attentivement, en ayant à l'esprit la *Correspondance* du Père Surin, pour le constater.

La Confiture des Croix est un des thèmes majeurs du *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge* [VD 152-154]. Montfort dit en effet : « *Je crois qu'une personne qui veut être dévote et vivre pieusement en Jésus-Christ [...] ne portera jamais de grandes croix ou ne les portera pas joyeusement, ni jusqu'à la fin, sans une tendre dévotion à la Sainte Vierge, qui est la confiture des croix.* » L'apôtre marial n'a fait que « *marialiser* » la doctrine de Surin qui disait : « *Il faut aller simplement avec Dieu [...] et lui savoir bon gré de ses confitures, quand il en donne* » (Lettre 509, *Correspondance*, DDB, 1966, p. 1471).

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

[**Rappel du plan** : introduction (1-13). **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I**, Avant l'Incarnation (16). **Section II**, Dans l'Incarnation (17-21). **Section III. Après l'Incarnation** (22-36). 1^{re} question : investiture solennelle de Marie (23-26). 2^e question : la puissance de Marie sur Dieu (27). 3^e question : Marie souveraine du ciel et de la terre (28). **4^e question : puissance de Marie sur les prédestinés** (29-36). § 1. Marie, Mère de tous les enfants de Dieu (29-30). § 2. Marie, Mère de tout le corps mystique du Christ (31-33). § 3. **Marie et la sanctification des élus** (34-36), suite.]

IV^e question : Puissance de Marie sur les prédestinés

§ III. Marie et la sanctification des élus

(n^{os} 34-36)

Les numéros 34-36 nous décrivent successivement : 1^o *le mandat du Saint-Esprit* ; 2^o *les deux titres de Marie* à recevoir ce mandat : elle est la *bien-aimée* et elle est *l'épouse* ; 3^o *les vertus de la bien-aimée* ; 4^o *la fécondité de l'épouse* ; 5^o *les conséquences pratiques* de cette doctrine.

1^o Mandat du Saint-Esprit

[34] « *Dieu le Saint-Esprit veut se former en elle et par elle des élus, et il lui dit : in electis meis mitte radices : jetez, ma bien-aimée et mon épouse, les racines de toutes vos vertus dans mes élus.* »

Chargé d'exécuter les desseins d'amour du Père et du Fils, il ne veut pas le faire sans se servir de Marie. Il veut au contraire former ses élus, c'est-à-dire les prédestinés, *en Marie*, puisque c'est en elle qu'a été formée la tête du corps mystique, et *par Marie*, puisque c'est par elle qu'il distribue toutes ses grâces. Les explications, données précédemment à propos du numéro 20 ont encore leurs raisons d'être ici.

D'après ce mandat, Marie doit jeter dans les élus la racine de *toutes* ses vertus, de sorte que, s'ils ne ressemblaient pas à Marie, ils ne seraient pas des élus. Mais évidemment, une fois plantées, ces racines devront se développer et produire des fleurs et des fruits. Le bienheureux le laisse entendre en faisant allusion d'abord au psaume LXXXIII, 8 « *afin qu'ils croissent de vertus en vertus* », puis à l'Évangile (St Luc, II, 59) « *et de grâce en grâce* ». Les élus arriveront ainsi à reproduire peu à peu l'idéal de toute sainteté, Jésus.

Ce n'est donc pas Marie qui produira par sa propre autorité, la grâce que Dieu seul peut donner. Mais Dieu la donnera par son entremise, et il se servira tellement d'elle, que, pour imprimer parfaitement en ses élus l'image de son Fils, il n'aura qu'à les former sur l'image de Marie.

2^o La bien-aimée et l'épouse.

« *Jetez, ma bien-aimée et mon épouse* »... Ces deux titres expliquent la raison d'être du mandat confié à Marie.

L'œuvre de sanctification est une œuvre d'amour. Voilà pourquoi elle est attribuée au Saint-Esprit, l'Amour substantiel du Père et du Fils. Voilà pourquoi aussi le Saint-Esprit veut l'accomplir par Marie.

a) La Bien-aimée lui sert de modèle : « *J'ai pris tant de complaisance en vous lorsque vous viviez sur la terre dans la pratique des plus sublimes vertus, que je désire encore vous trouver sur la terre, sans cesser d'être dans le ciel. Reproduisez-vous pour cet effet dans mes élus : que je voie en eux avec complaisance les racines de votre foi invincible, de votre humilité profonde, de votre mortification universelle, de votre oraison sublime, de votre charité ardente, de votre espérance ferme et de toutes vos vertus.* »

Cela n'empêche pas les élus d'être formés à l'image de Jésus, comme le dit saint Paul⁹. Au contraire, puisque Marie est elle-même toute transformée en Jésus (voir n° 68), former les âmes sur le modèle de Marie c'est les former sur le modèle de Jésus. Mais Marie, étant une pure créature, est plus à la portée de notre petite imitation.

Nous retrouvons dans ces paroles du bienheureux l'écho des paroles de Dieu le Père au baptême de Notre-Seigneur : « *Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances* », et la conséquence pratique : « *Ecoutez-le* » (St Matth., XVII, 6). Le Saint-Esprit a pris ses complaisances en Marie, c'est pourquoi il veut que toutes les âmes des élus reproduisent ses vertus à elle, les unes plus parfaitement, les autres moins parfaitement, selon la richesse du terrain dans lequel ces racines sont jetées. Cependant, les fleurs qui s'épanouiront sur ce terrain seront du même genre que celles qui attirèrent les complaisances du Saint-Esprit et elles seront regardées, elles-mêmes, avec complaisance.

Cela explique comment la Très Sainte Vierge, qui n'a plus la foi pour elle-même, puisqu'elle voit clairement Dieu, l'a conservée pour les autres (voir n° 214), à cause de cette merveilleuse reproduction d'elle-même dans les élus. Ainsi le Saint-Esprit la trouve aujourd'hui sur la terre, où toutes ses vertus revivent moralement, sans qu'elle cesse pour cela d'être corporellement au ciel.

b) Mais c'est la Vierge elle-même qui se reproduit dans les âmes des élus. Cela ressort davantage encore du titre d'épouse qui lui est donné : « *Vous êtes toujours mon épouse aussi fidèle, aussi pure et aussi féconde que jamais : que votre foi me donne des fidèles ; que votre pureté me donne des vierges ; que votre fécondité me donne des élus et des temples.* »

Comme toute mère, Marie donnera du sien aux enfants auxquels elle transmettra la vie surnaturelle. En cela, cependant, elle ne sera que cause instrumentale. Mais quelle suavité elle

confédera à la grâce passant par elle : la *fidélité* de Marie, depuis l'Incarnation du Verbe, réclame celle du Saint-Esprit jusqu'à la fin des temps, parce que Dieu ne se retire jamais le premier (Rom. XI, 29). Sa *pureté* est une garantie pour Dieu que les âmes ne trouveront jamais en elle un obstacle à l'union divine¹⁰. Sa *fécondité* est une preuve qu'elle peut toujours produire les effets de grâce que le Saint-Esprit veut produire dans les âmes. Et comme, selon le proverbe : « *Omne agens, agit simile sibi* »¹¹, pour avoir des *fidèles*, le Saint-Esprit reproduira la *foi* de Marie, en se servant pour cela de Marie elle-même. Et ainsi des autres vertus.

à suivre...

Petit directoire de vie mariale

*La vie d'union à Notre-Seigneur
par l'union à sa très sainte Mère*
(selon le Bienheureux de Montfort).



Résumé pratique

5. SAINTE MESSE :

(suivre et imiter Marie...)

Bonne Mère, conduisez-moi au Calvaire...
Offrez-moi avec Jésus au Père...
Apprenez-moi à immoler Jésus avec vous...
à m'immoler comme vous avec Jésus...
en Jésus... sur le modèle de Jésus...
à toutes ses intentions... pour sauver le plus d'âmes...
La messe, c'est l'immense, l'infini sacrifice !
Quelle joie de la vivre avec vous !

6. CONFESSION :

(au pied de la Croix, tout près de Marie...)

Ma bonne Mère,
que votre douleur profonde et que votre vive horreur
du péché... même *véniel*... passe en moi.
Que votre virginale pureté
et que votre parfaite fidélité détruisent
jusqu'aux moindres imperfections de mon âme...
Faites que le sang de votre Fils, descende en moi et
me lave à jamais de toutes mes iniquités...
Faites que ma confession soit totale... et sans
dissimulation... que ma contrition soit vraie... mon
bon propos inébranlable... et ma pénitence entière.

à suivre...

Imprimatur du 16 avril 1926.

⁹ Rom. VIII, 29.

¹⁰ Voir n°s 164 et 225.

¹¹ « *Tout être qui agit produit quelque chose qui lui ressemble par quelque point de vue.* »



Lettres reçues



☞ « Un grand merci pour votre bulletin qui m'enrichit spirituellement. »

☞ « Un grand merci pour tous les bulletins que vous m'envoyez chaque mois. Vraiment, cela m'a permis d'approfondir davantage la dévotion à notre Mère des Cieux. »

☞ « La vraie dévotion à la très sainte Vierge m'a guidée et réconfortée dans ma dernière retraite de saint Ignace, qui était la quatrième, et j'en rends grâces au Ciel. »

☞ « [Je vous assure] de ma reconnaissance pour le réconfort et les grâces que m'apporte ce bulletin, avec la joie de faire partie de cette confrérie, à une époque aussi déchristianisée que la nôtre. »

☞ « Le petit directoire de vie mariale est très beau. Je remercie la personne qui vous l'a envoyé... Il fait beaucoup de bien. »

☞ « C'est avec un grand plaisir que j'ai reçu le bulletin de la confrérie, et je vais, bien sûr, essayer de mémoriser l'excellent petit directoire de vie mariale qui y figure. Suivant vos conseils, j'essaye, cette année, de lire et de méditer quelques lignes du Traité de la vraie dévotion chaque soir. »



Les 25 retraitantes de la 1^{re} retraite montfortaine prêchée, à Unieux, par les abbés Mérel, Lambilliotte et Castelain.

Les Cantiques du Père Grignon...

Les excès amoureux du Cœur de Jésus

On le traîne à la boucherie,
Mais comme un agneau sans bêler.
On le traite avec barbarie,
Mais sans se plaindre et sans parler.

Hélas ! On le prend, on le lie,
On l'accable de mille coups.
On le cloue, on le crucifie,
Son Cœur est toujours aussi doux.

Il compte pour rien sa souffrance,
Ni tous les maux qu'il a reçus.
Son Cœur plein d'amour immense
Dit : « Frappez, frappez encor plus.

Je suis content que l'on m'assomme,
Que tout mon sang soit répandu,
Pourvu que l'on pardonne à l'homme,
Pourvu qu'il ne soit pas perdu. »

Voyez comme ce Cœur ramasse
Son peu de force et de vigueur.
Ce n'est que pour obtenir grâce
Pour ses bourreaux et le pécheur.

Ce Cœur dit plus haut que sa bouche :
« Ô mon Père, pardonnez-leur,
Par là, comme leur mal me touche,
Vous diminuerez ma douleur. »



à suivre...

Recueil du Père Fradet, s.m.m, (1932). Cantique 42, strophes 27 à 32.

Journée annuelle 2008

de la Confrérie Marie Reine des Cœurs

le samedi 26 avril 2008 à Lyon !



❖ 1218 membres au 29 février 2008.

❖ Le samedi 1^{er} mars 2008

la sainte messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

Le même jour, les membres de la Confrérie peuvent gagner une **indulgence plénière**.

❖ Merci de libeller les dons à l'ordre de :
Fraternité Saint Pie X – C. M. R. C.

❖ Responsable de la publication :
Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.

❖ Impression : Team Rush Villeurbanne (69).